

X/13 C/S - DE GAULLE TALKS ABOUT CZECHOSLOVAKIA

PARIS, SEPT 9 (RFE SPECIAL) - PRESIDENT DE GAULLE WAS ASKED FOLLOWING QUESTION DURING TODAY'S PRESS CONFERENCE:

MON GENERAL, JE VOUS AVAIS DEMANDE SI A VOTRE AVIS, L'INTERVENTION DE L'ARMEE SOVIETIQUE EN TCHECOSLOVAQUIE DOIT CHANGER OU MODIFIER LA POLITIQUE DE LA FRANCE VIS-A-VIS DE L'EST.

DE GAULLE SAID :

LA DIVISION DE L'EUROPE EN DEUX BLOCS VOUS SAVEZ CE QUE J'EN PENSE ET DEPUIS L'ORIGINE QUI A ETE, DIVISION QUI A ETE IMPOSEE A LA FAVEUR DE CES DECHIREMENTS, A ETE POUR ELLE UN MALHEUR QUI SUCCEDE A D'AUTRES MALHEURS.

CETTE DIVISION EST EN EFFET UN ESPECE D'EMPIETEMENT PERMANENT SUR LE DROIT A L'INDEPENDANCE DE CHAQUE PEUPLE DE NOTRE CONTINENT. ALORS QU'IL EST PAR EXCELLENCE, CHACUN D'ENTRE EUX EST PAR EXCELLENCE, CAPABLE DE SE CONDUIRE LUI-MEME, ET PUIS CETTE REPARTITION DES NATIONS EUROPEENNES EN DEUX CAMPS DOMINES PAR DEUX RIVAUX EMPECHE QUE S'ETABLISSENT NORMALEMENT ENTRE ELLES LES RAPPORTS ECONOMIQUES CULTURELS HUMAINS QUI SONT CONFORMES A LEUR NATURE ET A LEURS TENDANCES MILLENAIRES. ON PEUT AJOUTER QUE LA TENSION POLITIQUE ET MILITAIRE QUI EN RESULTE MET CONSTAMMENT EN QUESTION LA PAIX. IL N'Y A PAS D'IDEOLOGIE QUI PUISSE JUSTIFIER UNE SITUATION QUI AUSSI ARTIFICIELLE ET AUSSI DANGEREUSE. CETTE SITUATION, LA FRANCE DEPUIS L'ORIGINE LA REPROUVEE. AI-JE BESOIN DE RAPPELER QU'A MOSCOU, EN DECEMBRE 1944, AU SUJET DE LA POLOGNE, J'AI REFUSE DE SOUSCRIRE ET DE DONNER D'AVANCE MON AVAL A LA SUZERAINETE SOVIETIQUE. STALINE ALLAIT LUI M'IMPOSER PAR LE MOYEN DU COMMUNISME A TRAVERS UN GOUVERNEMENT FORME A SA DISCRETION. AI-JE BESOIN DE RAPPELER AUSSI QU'EN 1945 LA FRANCE, BELLIGERANTE, EN POSSESSION DE SON TERRITOIRE A CE MOMENT LA, DE SON EMPIRE, DE SES ARMEES, NE FUT POINT CONVIEE A YALTA. PAR UNE ENTENTE CONCERTEE, ENTRE WASHINGTON ET MOSCOU, QUE AVANT L'OUVERTURE DE LA CONFERENCE J'AVAIS PAR TOUS LES MOYENS RECUSE SA COMPOSITION ET QUE QUAND SES CONCLUSIONS FURENT CONNUES JE LES AI DESAPPROUVEES QUE POUR MARQUER MON DESACCORD JE ME SUIS REFUSE A ME RENDRE AUX ENTRETIENS AUQUELS PUBLIQUEMENT SPECTACULAIREMENT ME CONVOQUAIT ROOSEVELT. JE NE POUVAIS PAS ADMETTRE EN EFFET QUE LE SORT DE L'EUROPE FUT EN FAIT D'FIXE SANS L'EUROPE. ET D'AUTRE PART MALGRE DES FORMULES PLUS OU MOINS VAGUES DE PRINCIPE QUI ENVELOPPAIENT CETTE USURPATION, JE NE POUVAIS PAS ACCEPTER LE DROIT SUPREME D'EDISPOSER DES AUTRES, DES ALLIES ET DES ENNEMIS. QUE DEUX PUISSANCES DEJA RIVALES S'ARROGEAIENT CHACUNE D'UN COTÉ DE LA LIGNE DE DEMARCATION QU'ELLES AVAIENT ENSEMBLE TRACEE A LEURS TROUPES, CE QU'AUTOMATIQUEMENT LIVRAIT D'AVANCE A LA DOMINATION SOVIETIQUE LA PARTIE CENTRALE ET LA PARTIE ORIENTALE DE L'EUROPE ET CE QUI LA COUPAIT EN DEUX. SI PAR LA SUITE N'MON GOUVERNEMENT A RECONNU QUE CES FAITS ETAIENT ACCOMPLIS FAUTE DE POUVOIR LES EMPECHER, IL N'A JAMAIS RECONNU QU'ILS ETAIENT JUSTIFIABLES NI JUSTIFIES. DEPUIS 1958, NOUS FRANCAIS N'AVONS JAMAIS CESSE DE TRAVAILLER A METTRE UN TERME AU REGIME DES DEUX BLOCS. C'EST AINSI QUE TOUT EN ENTREtenant DES RAPPORTS ETROITS AVEC TOUS LES PAYS DE L'OUEST EUROPEEN ET MEME EN CHANGEANT NOTRE ANCIENNE INIMITIE VIS A VIS DE L'ALLEMAGNE EN UNE CORDIALE COOPERATION NOUS NOUS SOMMES PROGRESSIVEMENT DETACHES DE L'ORGANISATION MILITAIRE DE L'OTAN OU LES EUROPEENS SONT SBORDONNES AUX AMERICAINS. C'EST AINSI TOUT EN PARTICIPANT AU MARCHE COMMUN NOUS AVONS CONSENTI AVEC LES SIX A UN SYSTEME SUPRANATIONAL QUI NOIERAIT LA FRANCE DANS UN ORGANISME APATRIDE ET QUI A N'AUerait D'AILLEURS D'AUTRE POLITIQUE QUE CELLE QUI LUI VIENDRAIT D'OUTRE OCEAN.